**DECLARATION DU TCHAD A L’OCCASION DE LA 35ÈME SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L’EXAMEN PÉRIODIQUE UNIVERSEL DE L’ETAT DU KOWEIT**

**Genève, le 29 Janvier 2020**

Monsieur le Président,

Le Tchad exprime ses remerciements à la délégation koweitienne pour les pertinentes informations qu’elle a bien voulu mentionner dans son rapport mis à disposition.

Le Tchad salue les efforts considérables déployés par l’Etat du Koweït afin de donner suite aux conclusions issues de l’Examen de son deuxième Rapport national en janvier 2015, se traduisant par l’adoption de politiques et de stratégies nationales visant à promouvoir les droits de l’homme, les libertés fondamentales et à en garantir leur exercice etc.

Aussi, le Tchad souhaite formuler deux recommandations :

1. Poursuivre des efforts pour fournir des installations éducatives aux personnes ayant des besoins spécifiques
2. Adopter un plan de travail national relatif aux droits des enfants dans les systèmes de justice pour mineurs.

Le Tchad souhaite à la délégation koweitienne un examen couronné de succès.

Je vous remercie Monsieur le Président.